

Destinataires

Aux associations de **gymnastique**
Ligue de Franche-Comté

Besançon le 19 janvier 2015

COUPE INTERCLUBS MASCULINE 2015 AUDINCOURT

DROITS D'ENGAGEMENT

Vous avez reçu votre FORFAIT annuel.
Le forfait comprend les engagements et le forfait pour le repas des juges.

INSCRIPTIONS

A l'aide des feuilles ci-jointes pour le :

02 Février 2015 DERNIER DÉLAI:

Auprès de

inscriptions_competitions_gym_ligue@fscf-fcomte.fr

JUGES

2 juges OBLIGATOIRES par équipes engagées – attention à bien respecter le quota (voir cahier des charges du Juge)

LIEU DE LA COMPÉTITION

COSEC DES VIGNOLLES – Rue du Stand du Tir 25400 AUDINCOURT

HORAIRES

Ils vous seront communiqués ultérieurement avec la composition du jury.

LE RÈGLEMENT

Il est joint à la présente circulaire.

REPAS

Les repas des juges étant pris en charge **par la LIGUE (forfait)**, il n'est pas nécessaire de les réserver auprès de l'organisateur. Seuls les repas pour les gyms, moniteurs, chauffeurs ou accompagnateurs, sont à réserver à :

Jean Claude RAFFAELLI jc.raf@wanadoo.fr 03 81 34 64 58 – 06 27 54 57 15

Coût : 12.00 € (hors boisson). Chèque libellé à l'ordre de **SPORTIVE AUDINCOURT**

Bien amicalement et à bientôt !

André BRUCHON
Président commission gymnastique

Palmarès commun (GF et GM) au COSEC Jean Michel Curie